

La perception de la pauvreté en Europe depuis le milieu des années 1970

Analyse des variations structurelles et conjoncturelles

Serge Paugam* et Marion Selz**

L'objectif de cet article est d'analyser non pas la pauvreté en tant que telle, mais ses représentations sociales à partir de plusieurs enquêtes comparables réalisées depuis le milieu des années 1970 et, ce faisant, de tenter d'expliquer d'une part les principales différences entre les pays de l'Union européenne et, d'autre part, les principales variations depuis un quart de siècle.

Les représentations de la pauvreté ne sont pas figées dans le temps, et elles varient à la fois selon les pays, c'est-à-dire selon les perceptions politiques et culturelles, et selon la conjoncture économique et sociale. La pauvreté est plus souvent perçue comme un état permanent dans les pays du sud de l'Europe alors que dans les pays du Nord elle apparaît davantage comme une épreuve subie après une chute. La perception de la pauvreté « comme un phénomène qui se reproduit » a décliné dans tous les pays de 1976 à 1993 sous l'effet de la dégradation de l'emploi et a, au contraire, augmenté sensiblement de 1993 à 2001.

Par ailleurs, l'explication de la pauvreté par la paresse est nettement plus répandue dans certains pays que dans d'autres, notamment en Grande-Bretagne. Mais il existe aussi, indépendamment du pays, un effet propre du chômage. Selon que celui-ci augmente ou diminue, la probabilité de l'explication de la pauvreté par la paresse diminue ou augmente sensiblement. La population semble prendre conscience, en période de crise et de pénurie d'emplois, que si les pauvres ne trouvent pas d'emploi ce n'est pas de leur faute.

Les analyses permettent de conclure que si les Européens continuent de voir et d'expliquer la pauvreté de façon différente d'un pays à l'autre, il existe néanmoins un effet de conjoncture qui traduit leur sensibilité commune à l'égard des mouvements économiques et de leurs conséquences sur les plus démunis. Ainsi, l'effet de pays qui traduit la part de stabilité de ce que l'on pourrait appeler, à la suite de Durkheim, la « structure mentale de la société » n'empêche pas l'effet de facteurs tels que l'évolution du chômage. On peut donc parler d'une élaboration à la fois structurelle et conjoncturelle des représentations de la pauvreté et du statut des pauvres dans les sociétés européennes.

* Équipe de recherche sur les inégalités sociales (Eris)/Centre Maurice Halbwachs (ex-Lasmas) et Laboratoire de sociologie quantitative (Crest-Insee). Courriel : paugam@ehess.fr

** Équipe de recherche sur les inégalités sociales (Eris)/Centre Maurice Halbwachs (ex-Lasmas). Courriel : selz@ens.fr

Lorsque l'on se penche sur la question de la pauvreté, un réflexe est de commencer par définir qui sont les pauvres afin de les compter, d'étudier comment ils vivent et d'analyser l'évolution de leur situation dans le temps. Depuis notamment l'étude de B. Seebom Rowntree sur les budgets de consommation des ménages pauvres de York, qu'il réalisa à trois reprises, en 1900, en 1936 et de façon plus légère en 1950, les économistes et les statisticiens ont consacré d'innombrables études et recherches pour mesurer la pauvreté et tenter de définir les méthodes les plus appropriées pour y parvenir. Plus rares en revanche sont les recherches qui portent sur les représentations sociales de la pauvreté, c'est-à-dire sur le sens que les individus donnent à ce phénomène en fonction de leurs expériences vécues et des processus d'échange et d'interactions qui caractérisent la vie en société. Si, à la suite de Max Weber, on peut considérer les représentations sociales comme un vecteur de l'action des individus, il importe d'étudier de façon plus approfondie ce qui « flotte dans la tête des hommes réels » (Weber, 1971), notamment lorsqu'ils voient et tentent d'expliquer le phénomène de la pauvreté, d'autant que chaque société adopte des politiques à l'égard des pauvres, lesquelles contribuent à donner un sens particulier et une fonction spécifique à la pauvreté (Simmel, 1908 ; Gans, 1972 ; Paugam, 1991 et 2005).

Les historiens ont tenté d'expliquer comment le rapport social à la pauvreté a pu se transformer au cours des siècles (Polanyi 1984, Geremek, 1987, Castel, 1995) et les sociologues ont réussi à démontrer que les fonctions explicites ou sous-jacentes attribuées au système d'assistance aux pauvres ont fortement varié au cours du XX^e siècle, en particulier selon les phases du développement de la société industrielle et de la conjoncture économique (Piven et Cloward, 1971 ; Katz, 1986 et 1989 ; Paugam, 1993 ; Gans, 1995). Ainsi, par exemple, Piven et Cloward ont établi, à partir de l'exemple des États-Unis, que la fonction principale de l'assistance est de réguler les éruptions temporaires de désordre civil pendant les phases de récession et de chômage de masse. Cette fonction disparaît ensuite dans les phases de croissance économique et de stabilité politique pour laisser place à une tout autre fonction qui est celle d'inciter les pauvres à rejoindre le marché du travail par la réduction parfois drastique des aides qu'ils obtenaient jusque-là (Piven et Cloward, 1971). Dans la première phase, les pauvres sont considérés comme des victimes et l'enjeu est d'éviter qu'ils se soulèvent contre le système social en place,

dans la seconde, ils sont considérés comme potentiellement paresseux et seule une politique de « moralisation » est jugée susceptible de transformer leurs comportements. Ces analyses mettent l'accent sur les cycles économiques et leurs conséquences sur les formes d'organisation de l'assistance, mais elles englobent inévitablement plusieurs dimensions et ne portent pas directement sur la perception de la pauvreté. En amont de ces mutations des politiques d'assistance, on peut toutefois faire l'hypothèse qu'il y a une transformation des représentations de la pauvreté (Paugam, 1993 et 1998). Les politiques interviennent à la suite d'événements qui marquent l'opinion et qui modifient la perception. En ce sens, étudier la perception de la pauvreté revient à étudier le processus d'élaboration sociale de la catégorie des « pauvres », c'est-à-dire les mécanismes qui en font un fait social construit et institutionnalisé.

Il convient ici de préciser ce que nous entendons par *perception de la pauvreté*. Dans le prolongement des travaux récents des psychologues sociaux, on peut distinguer les représentations collectives des représentations sociales (Moscovici, 1982). Les premières s'opposent, dans l'esprit de Durkheim, aux représentations individuelles et supposent une forte stabilité de leur transmission et de leur reproduction (Durkheim, 1960). Elles perdurent à travers les générations et exercent une contrainte sur les individus. Les secondes impliquent au contraire à la fois une plus grande diversité selon les groupes d'appartenance (origine sociale, âge, sexe, catégorie socioprofessionnelle, etc.), et une possibilité d'évolution sous l'influence conjointe des mécanismes de reproduction et d'acquisition au cours des interactions multiples de la vie sociale. Par perception de la pauvreté, nous désignons les représentations sociales de la pauvreté, ce qui signifie que nous admettons la pluralité de ces dernières au sein d'une même société et la possibilité de leur évolution en fonction de la conjoncture économique.

L'objectif de cet article est d'analyser les représentations sociales de la pauvreté à partir de plusieurs enquêtes réalisées depuis le milieu des années 1970 et ce faisant de tenter d'expliquer d'une part les principales différences entre les pays de l'Union européenne et d'autre part les principales variations depuis un quart de siècle. On fait ici l'hypothèse que les représentations sociales de la pauvreté s'expliquent, indépendamment des effets d'âge, de sexe et de classe, par un effet lié à la spécificité nationale (effet de pays ou effet structurel) et par un effet lié à la

variation du marché de l'emploi (effet de conjoncture). L'effet de pays traduit la part de stabilité qui constitue ce que Durkheim appelait « l'assiette mentale de la société », l'effet de conjoncture traduit la sensibilité aux mouvements économiques qui affectent toutes les sociétés. En 1976, date de la première enquête, le taux de chômage était inférieur à 5 % dans la plupart des pays européens, alors qu'en 1993, date de la troisième enquête, il était deux fois plus élevé dans de nombreux pays (cf. graphique A en annexe 1). Or, il est probable que le niveau du chômage ainsi que la tendance générale de son évolution au cours des dernières années, influencent les représentations de la pauvreté. Ces indicateurs laissent rarement indifférente la population de chacun des pays. Ils déterminent au moins partiellement la consommation des ménages.

En cherchant à évaluer l'importance respective de l'effet de pays et de l'effet de conjoncture dans l'analyse des représentations sociales de la pauvreté, on entend apporter une réponse aux critiques qui s'adressent à la fois aux structuralistes quand ils sous-estiment le poids des modifications économiques et sociales et aux conjoncturistes quand ils minimisent au contraire le poids des mécanismes de reproduction.

L'analyse de la pauvreté à partir d'indicateurs monétaires a déjà fait l'objet de nombreux travaux en particulier depuis la disponibilité des données du *Panel communautaire des ménages* qui est aujourd'hui la base la plus fiable en Europe dans ce domaine (Gallie et Paugam, 2000). En revanche, ce panel ne renseigne pas sur les représentations de la pauvreté, lesquelles peuvent être étudiées à partir de plusieurs euro-baromètres sur la pauvreté et l'exclusion dont le dernier a été réalisé en 2001 (cf. encadré 1).

Comment les Européens décrivent la pauvreté

Avant d'étudier la façon dont les Européens expliquent la pauvreté, il convient d'analyser s'ils voient autour d'eux des personnes qu'ils jugent en situation de pauvreté. Il sera possible ensuite de comparer cette visibilité de la pauvreté avec les indicateurs classiques de mesure de ce phénomène. On tentera également dans cette section d'expliquer les facteurs qui conduisent à voir dans cette pauvreté l'effet d'un héritage (ces pauvres ont toujours été dans

cette situation) ou l'effet d'un problème nouveau (ces pauvres viennent de connaître une chute).

La visibilité de la pauvreté

Il est possible de comparer dans le temps la proportion de personnes qui estiment qu'il existe dans leur quartier ou village des gens en situation de pauvreté ou d'extrême pauvreté depuis 1989. On peut penser que les personnes répondent à cette question en se référant à ce qui a pu les frapper le plus, c'est-à-dire aux formes classiques de l'expression publique de la misère, à commencer par la mendicité dans la rue, l'absence de logement, la fréquentation des lieux de distribution de l'aide alimentaire, etc., ce qui renvoie dans l'imaginaire collectif à la notion de pauvreté absolue.

En 1989, le chômage était, dans l'ensemble des pays, moins élevé qu'en 1993 et la croissance économique était plus forte. L'évolution depuis cette date est très significative (cf. graphique I). On constate en effet très nettement que la visibilité de la pauvreté ou de l'extrême pauvreté a fortement augmenté de 1989 en 1993 dans tous les pays sauf en Italie et qu'elle a, au contraire, fortement diminué de 1993 à 2001, sauf aux Pays-Bas. Le Portugal et la Grèce d'un côté et le Danemark de l'autre constituent deux pôles opposés puisque la visibilité de la pauvreté et de l'extrême pauvreté est très élevée dans le premier (50 % environ de la population estiment que ce phénomène existe près de chez eux) et très faible dans le second (moins de 10 %). La France occupe une position intermédiaire. Notons toutefois que la visibilité de la pauvreté était particulièrement forte en France en 1993 (la plus élevée après la Grèce et le Portugal). Le débat sur la pauvreté y était intense. L'abbé Pierre, figure charismatique de la lutte contre la pauvreté dans les années 1950, était à nouveau fortement engagé publiquement dans la réflexion collective sur les moyens de faire reculer la misère et l'exclusion du logement en particulier. Les dons en faveur des associations caritatives ont atteint des sommets au cours de cette année et de celles qui suivirent. Notons aussi que 1993 est aussi l'année où Pierre Bourdieu et son équipe publièrent *La misère du monde* qui connut un succès considérable. Enfin, l'analyse approfondie des articles sur la pauvreté parus dans la presse montre une forte augmentation au cours de cette période (Damon, 2002).

LES ENQUÊTES EUROPÉENNES SUR LA PERCEPTION DE LA PAUVRETÉ

L'enquête 2001 a été commandée par le service *Presse et Communication* de la Commission européenne pour l'unité *Exclusion* de la Direction générale européenne *Emploi*. Duncan Gallie du Nuffield College à Oxford et Serge Paugam du Lasmas étaient responsables de l'établissement du programme d'interviews en concertation avec la Direction générale *Emploi* de la Commission européenne. La gestion de l'enquête et l'organisation du travail sur le terrain étaient réalisées par l'*European Opinion Research Group*, un consortium d'instituts d'études de marché et d'opinion publique, constitué de l'Inra (Europe) et de GfK Worldwide. Comme pour les précédentes enquêtes, il s'agissait d'une enquête spécialement commandée et réalisée dans le cadre des enquêtes *Eurobaromètres*. Elle a donc adopté les pratiques standard de travail sur le terrain utilisées par ces études. L'échantillon couvrait la population des nationalités respectives des États membres de l'Union européenne. Dans chaque pays, un échantillon aléatoire à plusieurs niveaux a été établi, avec un échantillon initial stratifié des unités régionales administratives suivi par une sélection aléatoire d'adresses au niveau des points d'échantillonnage. La personne interrogée était alors choisie au hasard au sein des ménages. Les interviews étaient réalisées au domicile de la personne interrogée. La taille de l'échantillon cible est d'approximativement 1 000 personnes dans chaque pays, sauf en Irlande du Nord (304) et au Luxembourg (600). Les interviews ont été réalisées entre le 17 septembre et le 26 octobre 2001. Cette période fut ponctuée d'événements dans l'histoire mondiale, mais il n'est pas avéré qu'ils aient pu, d'une façon ou d'une autre, influencer les conclusions compte tenu des domaines d'investigation spécifiques de l'enquête.

L'exploitation réalisée au Lasmas a porté notamment sur l'évolution de la pauvreté et de ses représentations depuis la première enquête de 1976. Celle-ci a été réalisée par Hélène Riffault, de l'Institut Français d'Opinion Publique (Ifop), et Jean-René Rabier de la Commission européenne. Intitulée en français *La perception de la misère en Europe (The Perception of Poverty in Europe)*, il s'agissait de nombreux égards d'une étude décisive explorant la perception subjective de la pauvreté, l'importance de la privation en termes de conditions de vie et les interprétations publiques des causes de la pauvreté (Riffault et Rabier, 1977). La seconde enquête (*The Perception of Poverty in Europe 1989*) a été réalisée dans le cadre du programme européen « Pauvreté 3 », se concentrant principalement sur l'expérience des conditions de vie des ménages. Enfin, une troisième enquête a été réalisée en 1993, dans le contexte d'un intérêt croissant pour la problématique de l'exclusion. Le titre du rapport, *La perception de la pauvreté et de l'exclusion sociale* (Rigault, 1994) exprimait la position de transition entre deux courants conceptuels assez différents. La préoccupation de la dernière pour la précarité sociale a forcément nécessité une comparaison dans le temps avec une gamme d'indicateurs plus larges

que toutes les autres enquêtes, particulièrement en rapport avec le domaine de l'expérience professionnelle (Gallie et Paugam, 2002).

L'existence de cet ensemble d'enquêtes est capitale pour permettre une comparaison chronologique. De nombreuses questions sont proches et concernent le même sujet même si chaque enquête peut comporter des particularités. Cependant leur étalement dans le temps (de 1976 à 2001) donne lieu à des fluctuations dans les questions, les variables, les entités qu'elles décrivent, dans le contenu représenté par leurs modalités, dans la précision de ces modalités et la façon de les coder. La sensibilité à l'égard de la pauvreté et de l'exclusion s'est accrue au cours du dernier quart de siècle ; il est donc bien compréhensible que les questions posées dans ces enquêtes se soient raffinées. Il en résulte de ce fait des difficultés importantes de comparaison. Nous nous sommes efforcés de tenir compte de l'évolution de ces questionnaires dans notre interprétation. D'une façon générale nous nous sommes limités aux indicateurs pour lesquels la comparaison ne posait pas de difficultés majeures quitte à ne pas exploiter toutes les données.

Bien entendu, la comparaison de la première enquête avec les suivantes, c'est-à-dire celles de 1989, de 1993 et 2001, n'était envisageable que pour les seuls pays membres de l'union européenne en 1976 où elle a été réalisée, à savoir la Belgique, le Danemark, l'Allemagne, la France, l'Irlande, l'Italie, le Luxembourg, les Pays-Bas et le Royaume-Uni. En revanche, il n'était possible d'effectuer la comparaison avec les pays du sud de l'Europe, autres que l'Italie, qu'à partir de l'enquête de 1989 puisque la Grèce n'est devenue membre de l'Union européenne qu'en 1979 et l'Espagne et le Portugal qu'en 1986. Nous ne pouvions disposer alors que de trois années de référence. Nous avons décidé dans cet article de présenter les résultats suivant les deux méthodes de façon à avoir successivement la perspective historique la plus longue et la comparaison entre pays la plus large.

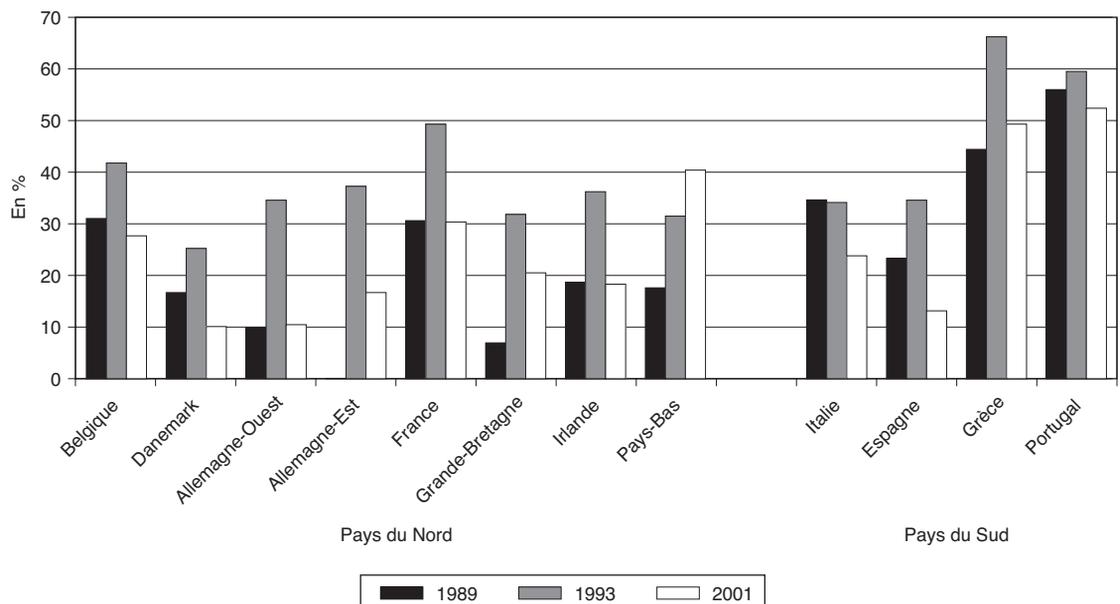
Il est important de garder à l'esprit l'évolution du contexte économique au sens large au moment des différentes enquêtes. La toute première enquête que nous avons utilisée remonte à la période précédant la grande détérioration des marchés du travail en Europe de l'Ouest de la fin des années 1970, après le second choc pétrolier de 1979. Les enquêtes plus récentes étaient réalisées au cours d'une période de volatilité du marché du travail beaucoup plus importante. L'enquête de 1989 a été réalisée à une époque où les marchés du travail s'étaient largement remis du désarroi du début des années 1980. Quant à l'enquête de 1993, elle a été réalisée au cours d'une nouvelle période de crise qui s'est prolongée pour la plupart des pays jusqu'au milieu de la décennie. Enfin, la dernière enquête de 2001 est intervenue après une période de reprise économique importante.

Le contraste entre les trois années apparaît encore plus lorsque l'on compare la proportion de personnes qui estiment qu'il existe près de chez eux des personnes en situation d'extrême pauvreté. Dans tous les pays, sans aucune exception, on remarque une très forte augmentation en 1993 et une forte diminution en 2001

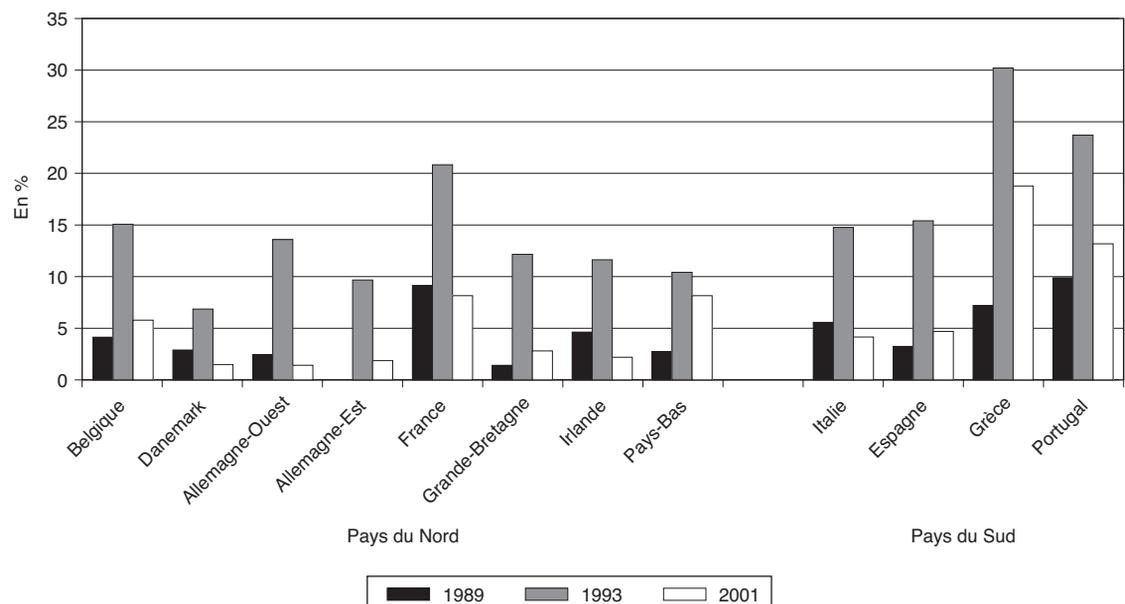
(cf. graphique I-B). Ces résultats sur la visibilité de la pauvreté sont-ils concordants avec la mesure objective et subjective de ce phénomène ? Le tableau 1 compare l'indicateur de « risque de pauvreté » fondé sur la définition monétaire objective retenue par l'Union européenne et l'un des indicateurs classiques de pau-

Graphique I
Proportion de personnes qui estiment qu'il existe dans leur quartier/village des gens qui vivent :

A - en situation de pauvreté ou d'extrême pauvreté



B - en situation d'extrême pauvreté



Champ : les effectifs sur lesquels portent ces deux séries d'histogrammes sont d'environ 1000 personnes par pays et par année.
Source : Eurobaromètres-Lasmas-IdL.

reté subjective correspondant à la proportion d'individus dont le revenu total net est inférieur à ce qu'ils jugent absolument nécessaire pour vivre correctement.

D'après les données du *Panel communautaire des ménages*, la proportion d'individus confrontés au risque de pauvreté est la plus forte au Portugal et en Grèce (souvent supérieure à 20 %). Elle est également forte en Italie, en Espagne et en Irlande et en Grande-Bretagne (autour de 20 %). À l'opposé, les pays scandinaves, le Danemark, la Suède et la Finlande apparaissent comme les pays les moins touchés par le risque de pauvreté (environ de 10 %). Les Pays-Bas et le Luxembourg présentent également un risque de pauvreté assez faible (entre 11 et 12 %). La France, et la Belgique occupent une position intermédiaire (entre 13 et 15 %).

Si les écarts entre les pays sont nettement plus grands lorsqu'on se réfère à la pauvreté subjective, l'ordre n'en est pas pour autant bouleversé. Le Portugal et la Grèce sont toujours les deux pays où la proportion de pauvres est la plus élevée : 66 % des individus au Portugal jugent leur revenu nettement inférieur au seuil qui leur semble nécessaire pour vivre correctement contre 54 % en Grèce. L'Italie a également une proportion de pauvres importante (41 %), tandis qu'à l'opposé le Danemark et le Luxembourg restent les pays les moins touchés (entre 8 et 9 %) suivis de l'Allemagne (14 %) et des Pays-Bas (18 %). Notons que la proportion de pau-

vres selon l'indicateur de pauvreté subjective est élevée en Suède où elle atteint 20 % et en Finlande où elle atteint 30 %, comparativement à la proportion faible de pauvres dans ces pays lorsque l'on se réfère à l'indicateur de risque de la pauvreté (cf. tableau 1).

D'une façon plus générale, on peut dire que la visibilité sociale de la pauvreté dans les pays européens est globalement assez convergente avec la mesure objective et subjective de ce phénomène. Dans les pays où la population voit à l'échelon local une forte proportion de pauvres, il existe aussi un taux de pauvreté objective et subjective élevé. Les positions entre les pays restent une nouvelle fois sensiblement les mêmes.

Pauvreté héritée ou pauvreté subie après une chute ?

Dans les recherches sur la pauvreté, une question reste pratiquement sans réponse bien que souvent étudiée. Il s'agit du rapport entre deux formes caractéristiques de la pauvreté : la pauvreté qui se reproduit de génération en génération tel un destin et la pauvreté qui touche subitement des personnes qui semblaient à l'abri de ce problème. La première s'abat sur les individus comme une fatalité et se traduit dans leur esprit par la conviction selon laquelle ils n'y peuvent rien puisque aucune autre solution n'est envisageable pour eux-mêmes et leur groupe

Tableau 1
Comparaison de la pauvreté objective et de la pauvreté subjective

	Indicateur de pauvreté objective Proportion d'individus vivant dans des ménages confrontés à un risque de pauvreté (1)			Indicateur de pauvreté subjective (2)
	1995	1998	2001	2001
Belgique	16	14	13	32
Danemark	10	12	10	9
Allemagne	15	11	11	14 (3)
Grèce	22	21	20	54
Espagne	19	18	19	34
France	15	15	15	30
Irlande	19	19	21	24
Italie	20	18	19	41
Luxembourg	12	12	12	8
Pays-Bas	11	10	11	18
Autriche	13	13	12	16
Portugal	23	21	20	66
Finlande	-	9	11	30
Suède	-	10	9	20
Grande-Bretagne	20	19	17	27

1. Eurostat, seuil de risque de pauvreté : 60 % du revenu médian national, échelle de l'OCDE « modifiée », laquelle accorde la valeur 1 au premier adulte du ménage, la valeur 0,5 aux autres personnes de 14 ans ou plus, et la valeur 0,3 aux enfants de moins de 14 ans.
2. Eurobaromètre 56.1 « Pauvreté et exclusion sociale », 2001. Il s'agit du pourcentage d'individus dont le revenu total net est inférieur à ce qu'ils jugent absolument nécessaire pour vivre correctement.
3. Allemagne, partie Ouest : 11 %, Allemagne, partie Est (ex-RDA) : 24 %.

d'appartenance. La seconde frappe au contraire des individus qui n'ont pas fait préalablement l'expérience de la pauvreté et qui se trouvent de ce fait désemparés face aux contraintes matérielles et aux inévitables humiliations que cette nouvelle situation leur fait subir. Il s'agit, en d'autres termes, de l'opposition connue dans le débat social entre la « pauvreté traditionnelle » ou « structurelle » et la « nouvelle pauvreté ».

Pour certains, la pauvreté est avant tout un scandale quand elle se concentre sur des familles qui restent pauvres quelle que soit l'époque ou la conjoncture dans laquelle elles doivent vivre. La seule explication de ce phénomène est pour eux l'injustice. Pour d'autres, la pauvreté est un scandale quand elle touche, telle une spirale, des franges de plus en plus nombreuses de la population ou, autrement dit, quand elle s'étend au-delà des populations traditionnellement pauvres. La mobilisation collective est généralement plus forte dans le second cas. Nous faisons ici l'hypothèse qu'il n'existe pas une explication de la pauvreté valable une fois pour toutes. Ces deux explications sont toutes les deux relatives et varient fortement selon le pays, mais aussi selon la conjoncture.

Il est possible de vérifier cette hypothèse en se référant à deux questions successives posées dans les eurobaromètres depuis 1976. Il est demandé tout d'abord aux personnes de dire si elles ont vu dans leur quartier ou village des

gens caractérisés par : l'extrême pauvreté, la pauvreté ou le risque de tomber dans la pauvreté. La seconde question s'adresse aux personnes qui ont répondu positivement à la première. On leur demande alors si ces gens ont toujours été dans leur situation actuelle (pauvreté « héritée ») ou, au contraire, y sont tombés après avoir connu autre chose (pauvreté subie après une « chute ») (cf. encadré 2). La proportion de personnes ayant vu près de chez eux des personnes pauvres ou qui risquent de le devenir varie, comme on pouvait s'y attendre, d'un pays à l'autre : elle est nettement plus élevée au Portugal et en Grèce (cf. tableau 2). Notons aussi qu'elle est particulièrement forte en 1976, sauf en Allemagne. Elle est globalement nettement plus faible en 1989. Elle augmente en 1993 pour diminuer ensuite de façon presque systématique en 2001. À cette date, seuls les Pays-Bas et le Portugal s'écartent de cette tendance.

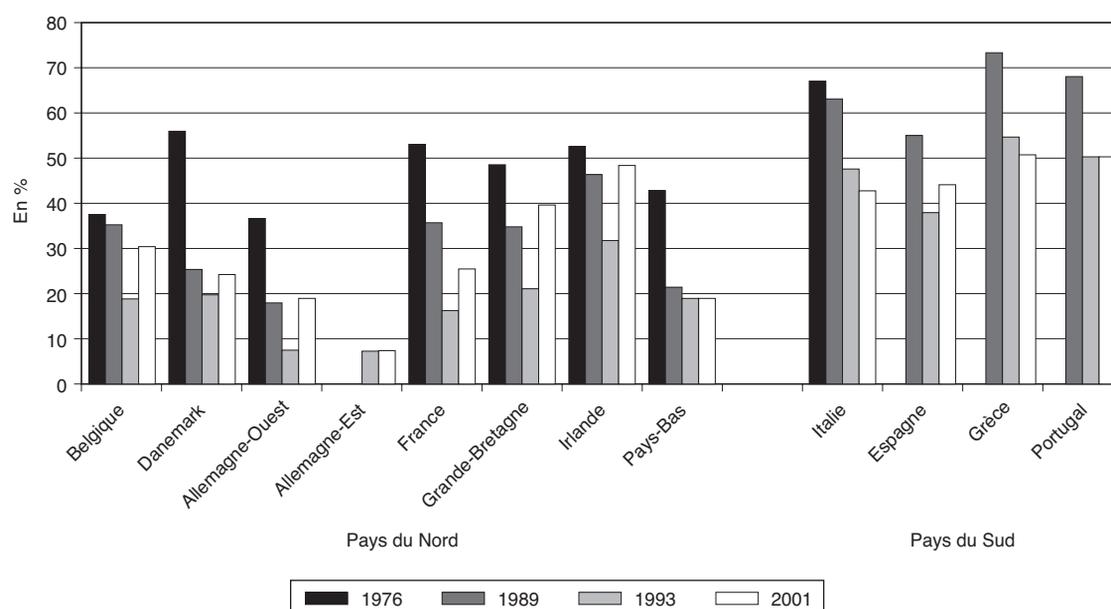
On peut constater qu'une très forte proportion de la population interrogée dans les pays du sud voit la pauvreté comme un état permanent et reproductible (en 2001, la proportion est de 53 % en Grèce et au Portugal, de 46 % en Italie et en Espagne) (cf. graphique II).

Il est frappant de constater que la perception de la pauvreté comme un phénomène qui se reproduit varie également selon la période de l'enquête. Dans tous les pays, cette perception a décliné de 1976 à 1993 sous l'effet probable de

Encadré 2				
QUESTIONS SUR LA VISIBILITÉ DE LA PAUVRETÉ ET SUR LA DISTINCTION ENTRE PAUVRETÉ HÉRITÉE ET PAUVRETÉ SUBIE APRÈS UNE CHUTE				
Question 1 : là où vous vivez, y a-t-il des personnes qui vivent dans une des situations suivantes ?	Oui, parfois		2	
	Oui, rarement		3	
	Situation d'extrême pauvreté	1	4	
	Situation de pauvreté	2	5	
	Risquant de tomber dans la pauvreté	3		
Question 2 : s'il y a des pauvres là où vous vivez (réponse 1 ou 2 ci-dessus) : vous arrive-t-il de voir dans quelles conditions ils vivent réellement ?	Dans aucune de ces situations	4		
	Ne sait pas	5		
	Oui, souvent	1		
	Question 3 : si oui (réponse 1, 2, 3 ci-dessus), diriez-vous, pour la plupart de ces personnes :			
	Qu'elles ont toujours été dans cette situation		1	
	Qu'elles y sont tombées après avoir connu une situation meilleure		2	
	Ne sait pas		3	
	Refus de répondre		4	

Graphique II

Proportion de personnes qui estiment que les pauvres qu'elles ont vu dans leur quartier/village ont toujours été dans la même situation (pauvreté héritée)



Champ : les effectifs sur lesquels portent ces histogrammes varient entre 60 et 500 selon les pays et les années.
Source : Eurobaromètres « Perception de la pauvreté ».

Tableau 2

Visibilité de la pauvreté et distinction entre pauvreté héritée et pauvreté subie après une chute

	Effectifs totaux des échantillons interrogés				Proportion (%) de personnes ayant déclaré avoir vu des pauvres dans leur quartier ou leur village				Parmi ceux qui ont déclaré avoir vu des pauvres dans leur quartier ou leur village											
									Proportion (%) de personnes ayant indiqué que ces personnes ont toujours été dans la même situation (pauvreté héritée)				Proportion (%) de personnes ayant indiqué que ces personnes sont tombées dans la pauvreté après avoir connu autre chose (pauvreté subie après une chute)				Proportion (%) de sans opinion			
									1976	1989	1993	2001	1976	1989	1993	2001	1976	1989	1993	2001
Pays du Nord																				
Belgique	963	1028	1001	1032	30,6	16,1	22,2	15,5	39,0	36,7	19,6	31,5	36,9	45,5	67,2	50,5	24,1	17,9	13,3	18,0
Danemark	980	946	1000	1001	12,7	15,2	21,0	5,8	57,8	26,6	20,8	25,2	21,5	60,3	64,3	52,7	20,7	13,2	14,9	22,2
Allemagne partie Ouest	1004	1167	1045	1000	38,7	9,4	25,0	7,7	37,8	18,7	7,6	19,4	46,8	62,3	83,5	64,6	15,4	19,0	8,9	16,0
Allemagne partie Est (ex RDA)		1117	1009		27,6	12,2			7,9	7,8			84,6	86,0			7,6	6,3		
France	1232	1028	1024	1002	39,4	21,3	36,9	21,9	54,6	37,2	17,1	26,3	30,1	51,1	70,2	50,1	15,2	11,7	12,7	23,6
Gr.-Bret.	1028	957	1054	999	27,5	6,2	19,4	15,0	50,4	36,0	22,0	40,9	32,9	47,3	64,8	38,5	16,7	16,7	13,2	20,6
Irlande	1007	1004	1000	996	36,1	15,4	25,4	10,6	54,5	48,2	32,8	50,5	38,4	41,1	59,3	35,1	7,1	10,7	7,9	14,5
Pays-Bas	905	945	1000	1006	19,6	11,9	21,3	27,7	44,5	22,2	19,5	19,7	34,2	43,9	64,9	58,0	21,3	33,9	15,7	22,3
Pays du Sud																				
Italie	923	1011	1012	992	58,8	23,7	24,1	14,6	69,3	65,5	49,4	44,5	12,1	24,4	28,4	31,6	18,6	10,0	22,2	23,9
Espagne		1003	1000	1000		17,8	26,6	8,6		57,3	39,3	45,8		30,7	45,9	34,4		12,0	14,8	19,8
Grèce		1000	1002	1004		33,0	49,5	32,8		76,1	56,7	52,5		12,0	34,3	32,8		11,9	9,1	14,8
Portugal		953	999	1001		42,2	40,4	42,5		70,2	52,3	52,1		18,6	36,1	27,7		11,2	11,7	20,2

Source : Eurobaromètres « Perception de la pauvreté ».

la dégradation de l'emploi et elle a, au contraire, augmenté sensiblement de 1993 à 2001. Notons que si les écarts entre les pays sont plus faibles en 2001, la proportion de personnes qui voient la pauvreté comme un héritage est la plus basse en Allemagne et aux Pays-Bas.

La perception de la pauvreté comme une chute est, au contraire, moins répandue dans les pays du Sud (28 % au Portugal et entre 32 et 35 % en Espagne, Italie et Grèce) alors qu'elle l'est beaucoup plus dans les pays du Nord, et en particulier en Allemagne (notamment à l'Est avec 86 %), aux Pays-Bas (65 %) et au Danemark (53 %) (cf. graphique III). Il est clair que la pauvreté est perçue différemment selon le type de développement économique et le niveau de la protection sociale. Notons aussi que les représentations collectives recourent, au moins partiellement, les contrastes nationaux observés à partir de la mesure statistique de la pauvreté.

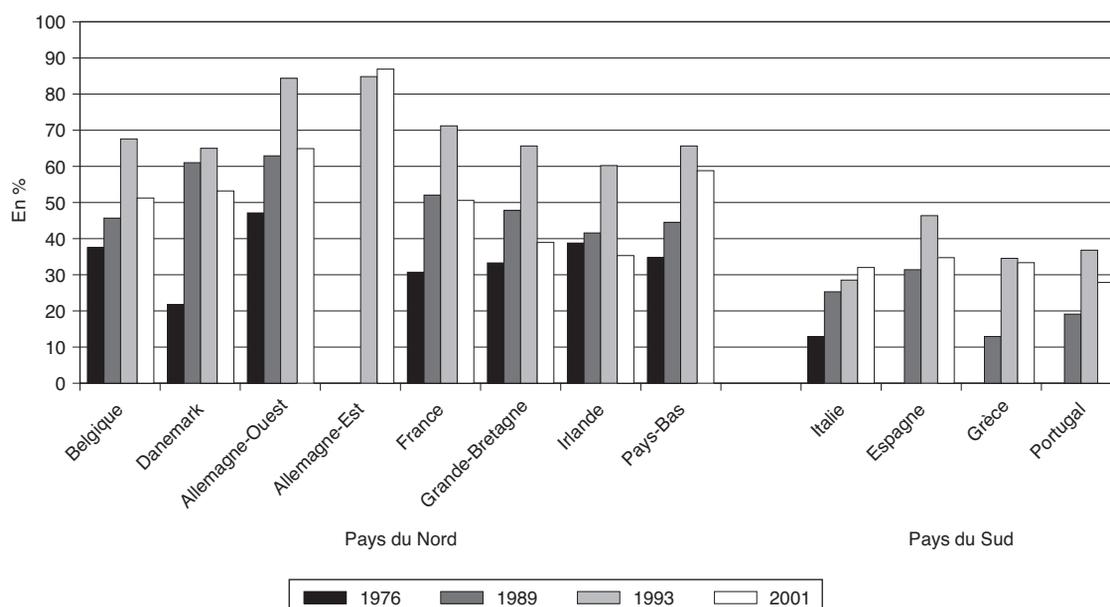
Comme pour la pauvreté héritée, la proportion de personnes estimant que la pauvreté est subie après une chute varie aussi selon la période de l'enquête. En 1976, cette proportion était à son plus bas niveau. Les représentations qui dominaient restaient très marquées par les trente années de croissance ininterrompue que les

sociétés européennes avaient connues après la seconde guerre mondiale. On constate en effet que cette forme caractéristique de la pauvreté a augmenté fortement de 1976 à 1993 où elle a atteint son maximum dans tous les pays, à l'exception de l'Est de l'Allemagne, et a connu ensuite une forte diminution de 1993 à 2001. Il semble donc que sous l'effet de la dégradation du marché de l'emploi, la population de chaque pays est plus sensible au gonflement de la population en situation de pauvreté et à la chute sociale que représente cette expérience pour de nombreuses personnes. Lorsque la conjoncture s'améliore, cette perception s'affaiblit.

En définitive, il faut souligner une relative convergence dans les pays du sud de l'Europe entre un haut niveau de pauvreté subjective et une tendance marquée à considérer la pauvreté comme un phénomène reproductible (cf. graphique IV). Sans doute faut-il y voir le signe d'une intégration de la pauvreté dans le système social comme un phénomène relativement répandu.

Pour analyser de façon plus approfondie les facteurs explicatifs de l'une de ces deux formes de pauvreté, la pauvreté héritée, nous avons créé plusieurs modèles de régression logistique en

Graphique III
Proportion de personnes qui estiment que les pauvres qu'elles ont vus dans leur quartier/village ont sombré (pauvreté subie après une chute)



Champ : les effectifs sur lesquels portent ces histogrammes varient entre 60 et 500 selon les pays et les années.
Source : Eurobaromètres « Perception de la pauvreté ».

tenant compte des données disponibles par pays à partir de 1976 et à partir de 1989. Notre objectif était d'évaluer simultanément l'effet propre du pays, ce qui correspond à un effet structurel, et l'effet propre de la conjoncture. Nous avons tout d'abord construit des modèles en y intégrant comme variables de contrôle des variables sociodémographiques classiques, à savoir le sexe, l'âge et le revenu. Comme ces dernières peuvent avoir des effets différents sur les variables expliquées selon les pays, nous avons préféré les retirer, mais nous signalons toutefois que les coefficients obtenus pour les variables explicatives qui nous intéressent ici (le pays et le chômage) n'en ont pratiquement pas été affectés.

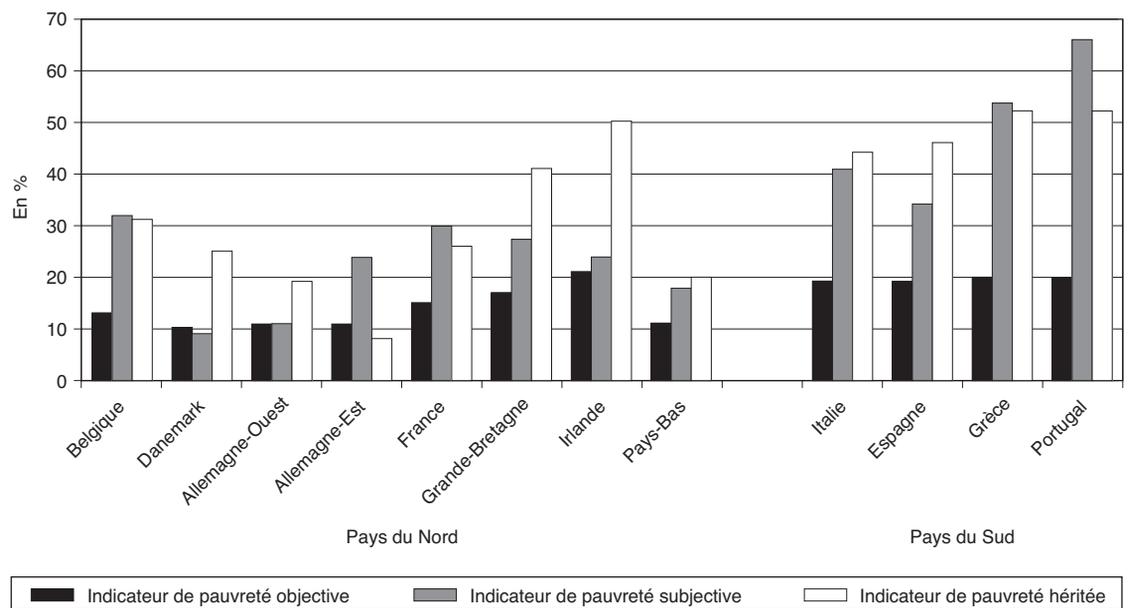
Pour tester l'effet de la conjoncture économique, nous avons privilégié les indicateurs de chômage en raison de la forte fluctuation de ces derniers au cours des trente dernières années et de la légitimité – à la fois sociale et scientifique – qu'on leur accorde de façon consensuelle dans les débats et analyses des grandes évolutions du marché de l'emploi. Trois indicateurs d'intensité du chômage ont été élaborés : le premier renvoie à l'importance du taux lui-même, le second à la tendance d'évolution au cours des quatre dernières années et enfin le troisième à

une combinaison de l'importance du taux et de son évolution au cours des quatre dernières années (1). Nous avons ensuite calculé ces trois indicateurs pour chaque pays aux quatre dates d'enquêtes (cf. annexe 1). Au total, dix modèles ont été estimés (cf. tableau 3).

Quel que soit le modèle pris en compte, la perception de la pauvreté comme phénomène reproductible est nettement plus forte dans les pays du sud de l'Europe et en Irlande qu'en Grande-Bretagne (modalité de référence) et dans les autres pays (cf. tableau 4). Autrement dit, c'est dans les pays européens économiquement les plus pauvres que la pauvreté est le plus perçue comme un héritage. À l'autre extrême, c'est en Allemagne que le coefficient est systématiquement le plus négatif par rapport à la Grande-Bretagne (-0,70 dans le modèle 1 à

1. Une période de quatre ans pour établir une tendance d'évolution du chômage peut sembler un peu longue. Ce choix a été fait volontairement pour dégager des tendances lourdes sachant qu'il existe un temps de décalage entre la manifestation d'un phénomène et son ancrage dans les représentations sociales. Nous avons distingué sur cette base trois possibilités : le chômage en augmentation (écart positif supérieur à 2 points entre les deux références du taux de chômage) ; le chômage en stagnation (moins de 2 points d'écart entre les deux références) ; le chômage en régression (écart négatif supérieur à 2 points entre les deux références).

Graphique IV
Comparaison d'indicateurs de pauvreté en 2001



Lecture :
 Indicateur de pauvreté objective : % d'individus vivant dans des ménages confrontés à un risque de pauvreté.
 Indicateur de pauvreté subjective : % d'individus dont le revenu est inférieur à ce qu'ils jugent absolument nécessaire pour vivre correctement.
 Indicateur de pauvreté héritée : % d'individus, parmi les personnes qui ont vu des pauvres dans leur quartier estimant qu'ils ont toujours été pauvres.

Tableau 3
Les dix modèles estimés

	Effet de pays (« structurel »)	Effet du chômage (« conjoncturel »)	Période d'estimation	Type d'indicateur de chômage retenu
Modèles 1 et 6	oui	non	1976-2001 (1) 1989-2001 (6)	Pas d'effet pris en compte
Modèles 2 et 7	oui	non	1976-2001 (2) 1989-2001 (7)	Pas d'effet pris en compte, le modèle estime en revanche l'effet de l'année de l'enquête
Modèles 3 et 8	oui	oui	1976-2001 (3) 1989-2001 (8)	Effet du niveau du chômage
Modèles 4 et 9	oui	oui	1976-2001 (4) 1989-2001 (9)	Effet de l'évolution du chômage (au cours des quatre dernières années)
Modèles 5 et 10	oui	oui	1976-2001 (5) 1989-2001 (10)	Effet combiné du niveau et de l'évolution du chômage (au cours des quatre dernières années)
Les modèles 6, 7, 8, 9 et 10 incluent l'Espagne, la Grèce et le Portugal, ce que ne font pas les modèles 1, 2, 3, 4 et 5.				

Tableau 4
Pauvreté perçue comme une pauvreté héritée

	Empilement des enquêtes de 1976, 1989, 1993 et 2001					Empilement des enquêtes de 1989, 1993 et 2001				
	Modèle 1	Modèle 2	Modèle 3	Modèle 4	Modèle 5	Modèle 6	Modèle 7	Modèle 8	Modèle 9	Modèle 10
Constante	- 0,41***	- 0,65***	- 0,81***	- 0,59***	- 0,92***	- 0,80***	- 0,79***	- 0,67***	- 0,62***	- 0,34*
Pays	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>
Grande-Bretagne	- 0,34**	- 0,36**	- 0,24*	- 0,33**	- 0,35**	- 0,14 n.s.	- 0,25 n.s.	- 0,27 n.s.	- 0,28 n.s.	- 0,36 n.s.
Danemark	- 0,40**	- 0,29*	- 0,15 n.s.	- 0,38	- 0,06 n.s.	- 0,40**	- 0,53**	- 0,37*	- 0,37*	- 0,45**
Allemagne	- 0,70***	- 0,80***	- 0,68***	- 0,64***	- 0,74***	- 1,12***	- 1,18***	- 1,20***	- 1,30***	- 1,52***
France	- 0,15 n.s.	- 0,16 n.s.	0,05 n.s.	0,03 n.s.	0,08 n.s.	- 0,28 n.s.	- 0,36**	- 0,24 n.s.	- 0,52***	- 0,54**
Irlande	0,25*	0,24*	0,77***	0,26*	1,00***	0,43**	0,35*	0,58***	0,42**	0,49***
Pays-Bas	- 0,66***	- 0,57***	- 0,76***	- 0,48***	- 0,65***	- 0,58***	- 0,64***	- 0,78***	- 0,76***	- 0,98***
Italie	0,68***	0,60***	1,27***	0,86***	1,32***	0,93***	0,80***	1,10***	0,74***	0,78***
Espagne						0,65***	0,56***	0,91***	0,59***	0,76***
Grèce						1,20***	1,13***	1,18***	1,22***	1,10***
Portugal						1,14***	1,03***	0,88***	0,82***	0,68***
Année de l'enquête										
1976		0,78***					-			
1989		0,30***					0,52***			
1993		- 0,43***					- 0,19**			
2001		<i>Réf.</i>					<i>Réf.</i>			
Chômage (1)										
B			0,79***					0,13 n.s.		
E			<i>Réf.</i>					<i>Réf.</i>		
TE			- 0,43***					- 0,39***		
Chômage (1)										
En ↓				0,04 n.s.					0,21**	
En →				<i>Réf.</i>					<i>Réf.</i>	
En ↑				0,25**					- 0,46***	
Chômage (1)										
B ↓					- 0,04 n.s.					- 0,08 n.s.
B →					0,79***					- 0,15 n.s.
B ↑					1,06***					-
E ↓					0,30*					- 0,06 n.s.
E →					<i>Réf.</i>					<i>Réf.</i>
E ↑					0,00 n.s.					- 0,55***
TE ↓					-					- 0,30 n.s.
TE →					- 0,30***					- 0,42***
TE ↑					- 0,63***					- 0,87***
Nombre d'observations	7 047 9 004	7 047 8 643	7 047 8 730	7 047 8 993	7 047 8 694	7 303 9 005	7 303 8 864	7 303 8 970	7 303 8 942	7 303 8 916
- 2 Log L	342	703	616	352	652	856	998	891	920	945
Chi-Square	7	10	9	9	14	10	12	12	12	17
DF	0,0001	0,0001	0,0001	0,0001	0,0001	0,0001	0,0001	0,0001	0,0001	0,0001
Prob										
1. À partir du taux de chômage par pays pour l'année de chaque enquête (source OCDE), cf. l'annexe 1 pour la construction des catégories. B : chômage bas ; E : chômage élevé ; TE : chômage très élevé. ↓ : chômage en diminution ; → : chômage en stagnation ; ↑ : chômage en augmentation. * : P < 0,05, ** : P < 0,01, *** : P < 0,001, n.s. : non significatif.										

- 1,12 dans le modèle 10), ce qui confirme que les pauvres dans ce pays sont plus rarement perçus que dans les autres pays comme des personnes ayant toujours été dans la même situation.

L'exemple de l'Allemagne est sur ce point très intéressant. La société allemande entretient en effet un rapport social spécifique à la pauvreté qui s'insère dans le système de valeurs et dans les traditions historiques. Avant la réunification, le débat social sur la pauvreté ou l'exclusion y était pratiquement inexistant. L'État allemand hésitait alors à participer aux différents programmes européens de lutte contre la pauvreté. La thèse qui prévalait au ministère des Affaires sociales allemand était que la pauvreté était « combattue » – en particulier grâce à la qualité des institutions d'action sociale et du droit social allemand – et qu'il était, par conséquent, inutile et même néfaste d'en faire un thème central dans le débat social. Bien entendu, cela ne signifie pas que la pauvreté n'existe pas en Allemagne – elle a d'ailleurs fortement augmenté depuis la réunification –, mais les Allemands ne peuvent y voir un phénomène ancien, qui se serait reproduit de génération en génération. Schultheis (1996) attribue la spécificité de ce rapport social à la pauvreté à une tradition socioculturelle et un courant d'idées qui remontent au début des années 1950, lorsque sous l'effet du « miracle allemand », de nombreux auteurs et responsables politiques ont cru à la fin des inégalités sociales et au dépassement des notions de « classe » et de « pauvreté ». Il faut peut-être y voir aussi la croyance collective en la force des institutions d'action sociale et le bien fondé de la législation adoptée au début des années 1960 pour garantir à chacun un revenu minimum garanti individualisé.

Si la pauvreté héritée n'est pas une perception commune en Europe, il faut donc y voir un effet structurel. Les fortes variations nationales sont en effet l'expression de ces structures sociales différentes d'un pays à l'autre que les institutions spécifiques de chacun d'entre eux tendent le plus souvent à reproduire. Ce constat ne signifie toutefois pas l'absence d'effet conjoncturel.

On peut constater en effet que l'augmentation du chômage diminue la probabilité que la population voit dans la pauvreté un problème de reproduction de génération en génération. Par rapport à la modalité de référence « chômage élevé », le coefficient est négatif et fortement significatif pour la modalité « chômage très

élevé » (coefficient de - 0,43 dans le modèle 3 et de - 0,39 dans le modèle 8).

Par rapport à la modalité de référence « chômage en stagnation », le coefficient est négatif et fortement significatif pour la modalité « chômage en augmentation » dans le modèle 9 (- 0,46) alors qu'il est positif et significatif dans le modèle 4 (0,25). Lorsqu'on intègre l'enquête de 1976, le résultat s'avère donc différent. On peut expliquer cette tendance opposée entre les deux séries d'enquêtes compilées en soulignant que les représentations de la pauvreté restaient relativement distinctes du phénomène d'augmentation du chômage au milieu des années 1970. Le phénomène de la « nouvelle pauvreté » a été découvert et discuté publiquement une dizaine d'années plus tard. Il est donc probable que l'augmentation du chômage s'est traduite différemment sur les représentations sociales dans les années 1970 et dans les années 1980.

Enfin, l'effet combiné d'un chômage très élevé et d'une augmentation du chômage dans les quatre dernières années sur la perception de la pauvreté comme un héritage est négatif et toujours significatif aussi bien dans le modèle 5 que dans le modèle 10. Notons cependant que le coefficient reste positif et significatif dans le modèle 5 lorsque le chômage est bas et en augmentation, alors que cette combinaison n'existe pas dans la deuxième série d'enquêtes qui commence en 1989. Ce résultat rejoint la tendance observée dans le paragraphe précédent et peut s'expliquer de la même façon, à savoir que dans les années 1970, l'augmentation du chômage n'a pas eu le même effet que dans les années 1980 sur les représentations de la pauvreté.

Notons aussi que l'introduction des indicateurs de chômage dans les modèles 3, 4, 5, 8, 9 et 10 n'a pas pour effet de modifier substantiellement les tendances observées dans les coefficients de chaque pays.

Ainsi, les variations du chômage n'annulent pas l'effet structurel que nous avons mis en évidence. Elles expliquent également les inflexions de la perception de la pauvreté dans le temps.

La façon dont les Européens voient la pauvreté n'est pas homogène d'un pays à l'autre. Chaque pays entretient un rapport social spécifique à la pauvreté qui n'est sans doute pas immuable, mais qui se maintient toutefois durablement dans le temps. Mais, quel que soit le pays, les

variations conjoncturelles de l'emploi affectent aussi la perception de la pauvreté. On peut donc en déduire que l'effet structurel et l'effet conjoncturel sont relativement indépendants en raison de leur force respective dans l'explication de la perception de la pauvreté. Autrement dit, de 1976 à 2001, les variations conjoncturelles ont eu un effet significatif dans tous les pays, sans pour autant avoir affecté les tendances structurelles qui caractérisent socialement et historiquement chacun d'entre eux. Ce constat se maintient-il lorsque l'on analyse non plus comment les Européens décrivent la pauvreté, mais comment ils l'expliquent ?

Comment les Européens expliquent la pauvreté

La question sur les causes perçues de la pauvreté est formulée de la façon suivante : « Pourquoi y a-t-il, à votre avis, des gens qui vivent dans le besoin ? » et les opinions proposées au choix aux personnes interrogées étaient : 1. C'est parce qu'ils n'ont pas eu de chance ; 2. C'est par paresse ou mauvaise volonté ; 3. C'est parce qu'il y a beaucoup d'injustice dans notre société ; 4. C'est inévitable dans le monde moderne ; 5. Aucune de ces formules. Cette question est posée depuis 1976. Nous disposons donc des données pour quatre enquêtes, ce qui constitue une base exceptionnelle pour étudier à la fois l'effet du pays et l'effet de la période de l'enquête. On distinguera dans un premier temps les causes individuelles

et les causes sociales et l'on étudiera ensuite de façon plus approfondie les facteurs de l'explication de la pauvreté par la paresse et les facteurs de l'explication de la pauvreté par l'injustice.

Causes individuelles et causes sociales

Parmi les réponses proposées, les deux premières renvoient à des causes individuelles (c'est parce qu'ils n'ont pas eu de chance, c'est par paresse ou mauvaise volonté) tandis que les deux suivantes renvoient à des causes sociales (c'est parce qu'il y a beaucoup d'injustice dans notre société, c'est inévitable dans le monde moderne) (cf. tableau 5).

Parmi les deux causes individuelles, la première, contrairement à la seconde, se fonde sur un constat et ne porte pas un jugement sur les pauvres. Parmi les causes sociales, l'explication par le caractère inévitable de la pauvreté correspond également à un constat sur la société et ne constitue pas, contrairement à l'explication par l'injustice, à une critique de la société. On peut donc dire que l'explication par la paresse et l'explication par l'injustice constituent deux explications plus idéologiques que les autres. Quoi qu'il en soit, attribuer à la pauvreté une cause individuelle ou une cause sociale est déjà en soi significatif du rapport des individus et des sociétés à la pauvreté. Il existe d'ailleurs des variations importantes selon les pays.

Les pays où l'explication de la pauvreté par des causes individuelles est le plus souvent donnée

Tableau 5
Les causes perçues de la pauvreté en 2001

	Pas de chance	Paresse	Causes individuelles (1)	Injustice	Inévitable	Causes sociales (2)	Aucune	Ne sait pas
Belgique	17,9	17,9	35,8	31,2	23,6	54,8	4,4	4,9
Danemark	27,5	19,3	46,8	12,8	30,6	43,4	6,0	3,8
Allemagne (Ouest)	11,6	17,1	28,7	33,2	25,4	58,6	3,8	8,8
Allemagne (Est)	9,8	14,4	24,2	50,1	18,9	69,0	3,6	3,1
Grèce	13,7	19,9	33,6	32,9	24,8	57,7	3,7	4,9
Italie	19,4	15,4	34,8	36,1	15,8	51,9	6,2	7,2
Espagne	24,0	12,4	36,4	35,3	19,4	54,7	3,6	5,4
France	16,4	15,6	32,0	39,9	19,1	59,0	5,1	3,9
Grande-Bretagne	20,9	22,5	43,4	19,5	22,3	41,8	5,2	9,7
Irlande	22,8	17,9	40,7	22,9	19,7	42,6	7,0	9,8
Pays-Bas	23,2	11,9	35,1	19,3	22,5	41,8	14,2	8,8
Autriche	12,6	22,3	34,9	29,6	24,2	53,8	6,6	4,7
Portugal	18,3	29,4	47,7	33,6	10,2	43,8	3,2	5,4
Finlande	13,4	14,7	28,1	42,5	23,4	65,9	2,4	3,6
Suède	13,1	8,5	21,6	42,0	27,1	69,1	5,2	4,1
Ensemble	17,5	17,6	35,1	31,4	21,9	53,3	5,7	5,9
1. Total des causes « Pas de chance » et « Paresse ».								
2. Total des causes « Injustice » et « Inévitable ».								

Source : Eurobaromètre 56,1, *Pauvreté et exclusion sociale en Europe (2001)*.

en 2001 sont par ordre décroissant : le Portugal (48 %), le Danemark (47 %), la Grande-Bretagne (43 %) et l'Irlande (41 %). Les pays où l'explication de la pauvreté par des causes sociales domine sont : la Suède et l'Est de l'Allemagne (69 %), la Finlande (66 %) suivis par la France et l'Ouest de l'Allemagne (59 %), la Belgique et l'Espagne (55 %) et l'Italie (52 %). Il est impossible d'expliquer ces différences par un seul facteur. Dire que les pays de tradition social-démocrate (Suède, Finlande) ou socialiste comme l'Est de l'Allemagne sont plus enclins à l'explication par des causes sociales semble vérifiée, mais le Danemark constitue alors une exception. Dire que les pays latins ont une culture de la contestation du système social qui se traduit par une tendance plus affirmée à expliquer la pauvreté par des causes sociales est sans doute vrai, mais dans ce cas il faut souligner l'exception du Portugal.

En revanche, il semble que la Grande-Bretagne ainsi que l'Irlande qui, selon la classification des *welfare regimes*, sont proches du régime dit « libéral » (2) sont plus portées à expliquer la pauvreté par des causes individuelles. D'une façon générale, on peut donc dire qu'il n'existe pas de facteur unique pour expliquer ces différences. On peut seulement souligner grossièrement que le développement d'un système avancé de protection sociale est souvent corrélé à une explication de la pauvreté par des causes sociales et, qu'au contraire, à un système de protection sociale comme celui la Grande-Bretagne, qui a fait l'objet de restrictions importantes au cours des dernières années, en particulier dans le domaine de l'indemnisation du chômage, est associée une tendance plus nette à voir dans la pauvreté des causes individuelles. Pour approfondir cette analyse, on peut examiner les facteurs de l'explication par la paresse et par l'injustice.

Paresse et injustice

Comme nous l'avons vu, l'explication de la pauvreté par la paresse et par l'injustice sont opposées. L'explication par la paresse renvoie à une conception morale fondée sur le sens du devoir et l'éthique du travail. Dans cette optique, les pauvres sont en quelque sorte accusés de ne pas suffisamment se prendre en charge eux-mêmes et les pouvoirs publics n'ont donc pas à les aider davantage. Selon cette approche, c'est chaque individu qui est responsable de lui-même et seul son courage peut lui éviter de connaître la pauvreté. L'explication de la pauvreté

par l'injustice renvoie, au contraire, à une conception plus globale de la société. Les pauvres sont avant tout des victimes d'un système qui les condamne. Dans cet esprit, les pouvoirs publics ont un devoir : celui d'aider les pauvres dans le sens d'une plus grande justice sociale. Ainsi, l'explication par la paresse et l'explication par l'injustice correspondent à des opinions contrastées dont le sens idéologique et politique n'échappe à personne. Deux explications qui ont elles-mêmes une histoire puisque depuis le Moyen-Âge, les sociétés sont partagées sur le traitement de la pauvreté entre « la potence ou la pitié » pour reprendre le titre de l'ouvrage de l'historien Geremek (1978), c'est-à-dire entre la tentation de l'élimination des pauvres jugés paresseux, irresponsables et donc indésirables et la tentation de la compassion envers ceux qui n'ont pas eu de chance et qui ont toujours vécu dans la misère et pour lesquels la mise en œuvre de politiques sociales apparaît légitime.

En suivant ces deux explications de la pauvreté, on peut se demander d'une part s'il existe une variation importante selon les pays européens et, d'autre part, s'il existe des variations dans le temps. On peut faire l'hypothèse qu'un pays sera d'autant moins disposé à développer des politiques sociales ambitieuses que ses habitants seront nombreux à considérer la pauvreté comme un problème relevant de la responsabilité de chaque individu et, au contraire, qu'un pays sera d'autant plus encouragé à consacrer des moyens pour la lutte contre la pauvreté que ses habitants verront dans ce problème l'effet d'un système d'injustice condamnant les plus démunis à un destin commun. Il faut voir dans les différences entre pays sur ce point à la fois l'effet d'un système de valeurs inscrit dans une histoire et l'effet d'une tradition d'intervention de l'État-providence.

On peut faire également l'hypothèse que ces deux explications de la pauvreté varient selon la conjoncture économique et sociale, selon notamment l'importance du chômage.

Le graphique V retrace l'évolution par pays de l'explication de la pauvreté par la paresse et par l'injustice depuis 1976 et permettent de vérifier ces hypothèses. Ces deux explications varient en effet à la fois selon le pays et selon la période

2. Dans un régime dit « libéral », l'État se limite à une intervention minimale dans le domaine de la protection sociale. Cf. Gøsta Esping Andersen, *Les trois mondes de l'État-providence. Essai sur le capitalisme contemporain*, PUF, Paris, collection « Le lien social », 1999 (1^{re} édition en anglais 1990).

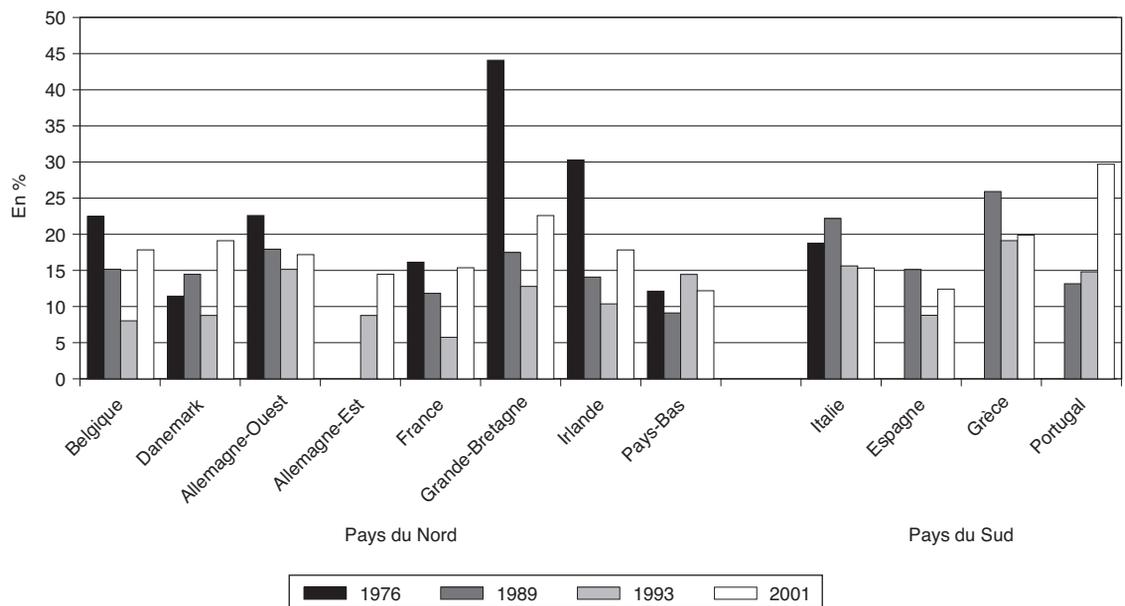
de l'enquête. Si l'on compare par exemple la France et la Grande-Bretagne, il apparaît que l'explication par la paresse est toujours, quelle que soit la période de référence, plus souvent émise en Grande-Bretagne qu'en France. Les écarts étaient d'ailleurs particulièrement élevés en 1976 puisque plus de 44 % des anglais donnaient cette explication contre 17 % environ des

Français. Il faut donc en déduire qu'il existe entre ces deux pays des représentations différentes de la pauvreté comme d'autres travaux ont pu le montrer (Evans, Paugam et Prélis, 1995).

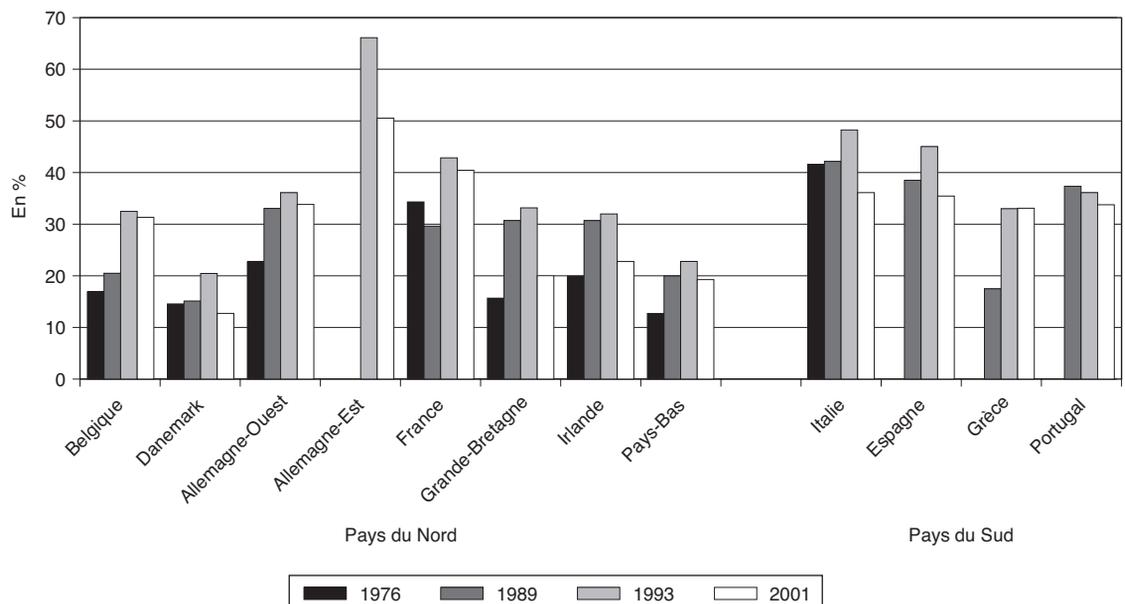
Il faut aussi souligner qu'en dépit des différences de niveaux entre les pays, l'évolution est

Graphique V
Evolution de l'explication de la pauvreté

A - par la paresse



B - par l'injustice



Source : Eurobaromètres « Perception de la pauvreté ».

similaire depuis 1976 dans plusieurs d'entre eux. Autant en Belgique, en Allemagne, en France, en Grande-Bretagne qu'en Irlande, l'explication de la pauvreté par la paresse était élevée à la première enquête, sensiblement moins répandue à la seconde et encore davantage à la troisième, pour remonter ensuite fortement dans la dernière. Ces écarts sont importants. Ainsi, par exemple, en France, la proportion de personnes expliquant la pauvreté par la paresse était de 16,1 % en 1976, de 11,7 % en 1989, de 5,6 % en 1993 et de 15,6 % en 2001. En Belgique, la tendance est la même : de 22,4 % en 1976, on passe à 15,1 % en 1989, à 8,2 % en 1993 et de 17,9 % en 2001.

Si l'on se réfère uniquement aux trois dernières enquêtes, on observe une diminution sensible de l'explication de la pauvreté par la paresse en 1993 par rapport à 1989 et une augmentation en 2001 par rapport à 1989 dans huit pays sur les onze représentés dans le graphique V-A. Ainsi, ces résultats confirment, dans le prolongement de travaux réalisés récemment en France (Caillot et Muette, 2002) que la responsabilité individuelle est nettement plus souvent mise en avant dans l'explication de la pauvreté depuis la fin des années 1990.

On observe le phénomène presque inverse pour l'explication de la pauvreté par l'injustice. Cette explication est le plus souvent donnée dans l'est de l'Allemagne (50 %), en Finlande et en Suède (42 %) et en France (40 %). La Grande-Bretagne et les Pays-Bas donnent beaucoup moins souvent cette explication (19 %) et le Danemark encore moins souvent (13 %). Dans les pays du Sud, notamment en Italie, en Espagne et au Portugal, la proportion de la population qui donne cette explication est, dans l'ensemble, assez élevée (entre 33 et 36 %).

Pour interpréter ces différences, il faudrait tenir compte, non seulement du type d'État-providence, mais aussi de la façon dont on débat des inégalités dans chacun des pays, ce qui relève à la fois des expériences passées dans le domaine de la lutte contre la pauvreté, des acteurs engagés dans ce champ et de façon plus générale des modes d'intervention sociale (Van Oorschot et Halman, 2000).

Il est également frappant de constater que l'explication de la pauvreté par l'injustice varie aussi fortement dans le temps. Dans neuf pays sur onze, elle atteint son maximum en 1993 à un moment où la conjoncture économique est très

défavorable avec un taux de chômage très élevé dans la plupart des pays et un taux de croissance très faible, voire négatif. L'explication de la pauvreté par l'injustice a diminué fortement en 2001 dans tous les pays sauf en Grèce où elle s'est plutôt stabilisée à un niveau élevé.

On peut donc déjà en déduire que l'explication de la pauvreté varie fortement selon l'espace et le temps et que ces deux variables semblent *a priori* aussi robustes l'une que l'autre. Il faut cependant le tester de façon plus systématique. On peut reprendre pour cela les mêmes types de modèles de régression logistique que nous avons utilisés dans la section précédente (cf. tableaux 6 et 7).

Le tableau 6 montre bien l'effet du pays. Lorsque l'on prend comme pays de référence la Grande-Bretagne où l'explication de la pauvreté par la paresse était la plus répandue en 1976, tous les pays s'en écartent à l'exception de l'Allemagne où les coefficients sont toujours très faibles et non significatifs quel que soit le modèle. Les Pays-Bas et la France sont les pays où ce type d'explication apparaît comme le moins répandu. Notons aussi qu'en Grèce l'explication de la pauvreté par la paresse est systématiquement plus souvent donnée qu'en Grande-Bretagne. Ce phénomène s'observe aussi en Italie, au moins dans les modèles 8 et 10 de notre analyse. Les résultats n'opposent donc plus comme précédemment les pays du Sud aux pays du Nord. La propension à expliquer la pauvreté par la paresse n'est pas seulement le propre des pays, comme la Grande-Bretagne, dans lesquels une politique de restriction des allocations de chômage et des aides aux pauvres a été engagée au cours des dernières décennies. Elle se retrouve aussi dans certains pays du Sud qui n'ont pas de système de protection sociale très développé.

Il existe aussi un effet propre du chômage. Lorsque celui-ci est élevé, la probabilité des personnes interrogées de donner l'explication de la pauvreté par la paresse diminue sensiblement. Tout se passe comme si la population prenait conscience, en période de crise et de pénurie d'emplois, que si les chômeurs ne trouvaient pas d'emploi ce n'était pas forcément de leur faute. Par rapport à la modalité de référence « chômage élevé », le coefficient est négatif et fortement significatif pour la modalité « chômage très élevé » (coefficient de - 0,40 dans le modèle 3 et de - 0,23 dans le modèle 8).

Par rapport à la modalité de référence « chômage en stagnation », le coefficient est négatif et fortement significatif pour la modalité « chômage en augmentation » dans le modèle 9 (- 0,41) alors qu'il est positif et très significatif dans le modèle 4 (0,15). Comme nous l'avons observé précédemment, les deux séries d'enquêtes compilées n'aboutissent pas à une tendance similaire lorsqu'il s'agit de prendre en compte l'effet propre de l'augmentation du chômage à partir de 1976 et à partir de 1989. Si le coefficient est positif dans la première série, c'est encore une fois parce que l'augmentation du chômage partait d'un niveau relativement

bas et qu'elle ne s'est pas traduite par une transformation immédiate des représentations de la pauvreté, la « nouvelle pauvreté » n'ayant été vraiment prise en compte comme une nouvelle question sociale qu'à partir du milieu des années 1980.

L'effet combiné d'un chômage très élevé et d'une augmentation du chômage dans les quatre dernières années sur l'explication de la pauvreté par la paresse est négatif et toujours significatif aussi bien dans le modèle 5 que dans le modèle 10.

Tableau 6
Explication de la pauvreté par la paresse

	Empilement des enquêtes de 1976, 1989, 1993 et 2001					Empilement des enquêtes de 1989, 1993 et 2001				
	Modèle 1	Modèle 2	Modèle 3	Modèle 4	Modèle 5	Modèle 6	Modèle 7	Modèle 8	Modèle 9	Modèle 10
Constante	- 1,15***	- 1,10***	- 1,23***	- 1,24	- 1,28***	- 1,55***	- 1,34	- 1,58***	- 1,51***	- 1,60***
Pays										
Grande-Bretagne	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>
Belgique	- 0,55***	- 0,56***	- 0,56***	- 0,56***	- 0,70***	- 0,32***	- 0,33***	- 0,29***	- 0,43***	- 0,37***
Danemark	- 0,75***	- 0,76***	- 0,76***	- 0,73***	- 0,74***	- 0,31***	- 0,31***	- 0,31***	- 0,22**	- 0,22**
Allemagne	- 0,31***	- 0,33***	- 0,25***	- 0,28***	- 0,32***	- 0,03 n.s.	- 0,04 n.s.	0,07 n.s.	- 0,07 n.s.	0,06 n.s.
France	- 0,79***	- 0,82***	- 0,73***	- 0,71***	- 0,73***	- 0,53***	- 0,54***	- 0,43***	- 0,66***	- 0,53***
Irlande	- 0,36***	- 0,37***	- 0,19***	- 0,36***	- 0,02 n.s.	- 0,27***	- 0,27***	- 0,20*	- 0,28***	- 0,22*
Pays-Bas	- 0,89***	- 0,90***	- 0,98***	- 0,80***	- 0,90***	- 0,52***	- 0,52***	- 0,59***	- 0,56***	- 0,55***
Italie	- 0,33***	- 0,33***	- 0,06 n.s.	- 0,24***	- 0,09 n.s.	0,04 n.s.	0,03 n.s.	0,22**	0,00 n.s.	0,17*
Espagne						- 0,46***	- 0,47***	- 0,19*	- 0,56***	- 0,41**
Grèce						0,23***	0,23***	0,34***	0,32***	0,43***
Portugal						0,10 n.s.	0,09 n.s.	- 0,17*	- 0,11 n.s.	- 0,21**
Année de l'enquête										
1976		0,34***								
1989		- 0,13***					- 0,15***			
1993		- 0,50***					- 0,48***			
2001		<i>Réf.</i>					<i>Réf.</i>			
Chômage (1)										
B			0,32***					0,30***		
E			<i>Réf.</i>					<i>Réf.</i>		
TE			- 0,40***					- 0,23***		
Chômage (1)										
En ↓				0,05*					0,25***	
En →				<i>Réf.</i>					<i>Réf.</i>	
En ↑				0,15***					- 0,41***	
Chômage (1)										
B ↓					- 0,22*					0,43***
B →					0,25***					0,25***
B ↑					0,59***					-
E ↓					0,14*					0,27***
E →					<i>Réf.</i>					<i>Réf.</i>
E ↑					0,17*					- 0,32***
TE ↓					-					0,18 n.s.
TE →					- 0,23***					- 0,12**
TE ↑					- 0,67***					- 0,41***
Nombre d'observations	32 441	32 441	32 441	32 441	32 441	33 409	33 409	33 409	33 409	33 409
- 2 Log L	28 674	28 288	28 414	28 664	28 291	28 325	28 161	28 237	28 172	28 141
Chi-Square	353	739	613	366	736	276	441	365	430	460
DF	7	10	9	9	14	10	12	12	12	17
Prob	0,0001	0,0001	0,0001	0,0001	0,0001	0,0001	0,0001	0,0001	0,0001	0,0001
1. À partir du taux de chômage par pays pour l'année de chaque enquête (source OCDE), cf. l'annexe 1 pour la construction des catégories. B : chômage bas ; E : chômage élevé ; TE : chômage très élevé. ↓ : chômage en diminution ; → : chômage en stagnation ; ↑ : chômage en augmentation. * : P < 0,05, ** : P < 0,01, *** : P < 0,001, n.s. : non significatif.										

Notons également que l'introduction des indicateurs de chômage dans les différents modèles ne change pas fondamentalement les coefficients de la variable pays obtenus dans les modèles les plus simples, à savoir les modèles 1 et 6, ce qui tend à prouver le caractère relativement indépendant des facteurs structurels et des facteurs conjoncturels que nous avons pris en compte.

Les facteurs de l'explication de la pauvreté par l'injustice peuvent être analysés selon les mêmes modèles (cf. tableau 7).

Les modèles confirment aussi que l'explication de la pauvreté par l'injustice varie également de façon significative selon les pays. On vérifie que les deux pays où cette explication est la moins donnée par rapport à la Grande-Bretagne sont le Danemark et les Pays-Bas, c'est-à-dire les pays où la protection sociale est la plus avancée, ce qui apparaît logique. L'Allemagne se distingue désormais de la Grande-Bretagne par un coefficient positif et significatif, ce qui signifie que l'explication de la pauvreté par l'injustice y est plus fréquente. Cette tendance se

Tableau 7
Explication de la pauvreté par l'injustice

	Empilement des enquêtes de 1976, 1989, 1993 et 2001					Empilement des enquêtes de 1989, 1993 et 2001				
	Modèle 1	Modèle 2	Modèle 3	Modèle 4	Modèle 5	Modèle 6	Modèle 7	Modèle 8	Modèle 9	Modèle 10
Constante	- 1,11***	- 1,15***	- 1,03***	- 1,10***	- 1,14***	- 0,96***	- 1,06***	- 0,98***	- 1,11***	- 1,20***
Pays										
<i>Grande-Bretagne</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>
Belgique	0,04 n.s.	0,04 n.s.	0,03 n.s.	0,01 n.s.	0,04 n.s.	0,02 n.s.	0,03 n.s.	0,04 n.s.	0,01 n.s.	- 0,16*
Danemark	- 0,61***	- 0,61***	- 0,61***	- 0,59***	- 0,57***	- 0,71***	- 0,71***	- 0,71***	- 0,69***	- 0,60***
Allemagne	0,32***	0,34***	0,25***	0,33***	0,37***	0,29***	0,30***	0,23***	0,45***	0,41***
France	0,55***	0,57***	0,50***	0,52***	0,52***	0,43***	0,43***	0,35***	0,56***	0,42***
Irlande	0,06 n.s.	0,05 n.s.	- 0,08 n.s.	0,06 n.s.	- 0,14 *	0,02 n.s.	0,03 n.s.	- 0,07 n.s.	0,03 n.s.	0,01 n.s.
Pays-Bas	- 0,37***	- 0,38***	- 0,30***	- 0,39***	- 0,26***	- 0,40***	- 0,39***	- 0,29***	- 0,24***	- 0,11 n.s.
Italie	0,77***	0,77***	0,55***	0,76***	0,65***	0,64***	0,65***	0,48***	0,80***	0,63***
Espagne						0,57***	0,54***	0,29***	0,53***	0,56***
Grèce						0,01 n.s.	0,02 n.s.	- 0,06 n.s.	0,04 n.s.	- 0,07 n.s.
Portugal						0,35***	0,35***	0,62***	0,46***	0,71***
Année de l'enquête										
1976		- 0,27***					-			
1989		0,00 n.s.					- 0,04 n.s.			
1993		0,34 ***					0,30***			
2001		<i>Réf.</i>					<i>Réf.</i>			
Chômage (1)										
B			- 0,33***					- 0,26***		
E			<i>Réf.</i>					<i>Réf.</i>		
TE			0,26***					0,26***		
Chômage (1)										
En ↓				0,08 n.s.					0,06 n.s.	
En →				<i>Réf.</i>					<i>Réf.</i>	
En ↑				- 0,06 n.s.					0,37***	
Chômage (1)										
B ↓					0,07 n.s.					- 0,12 n.s.
B →					- 0,19***					- 0,13 *
B ↑					- 0,42***					-
E ↓					0,16**					0,35***
E →					<i>Réf.</i>					<i>Réf.</i>
E ↑					0,11 n.s.					0,56***
TE ↓					-					0,09 n.s.
TE →					0,28***					0,37***
TE ↑					0,43***					0,44***
Nombre d'observations	32 441	32 441	32 441	32 441	32 441	33 409	33 409	33 409	33 409	33 409
- 2 Log L	37 044	36 748	36 793	37 032	36 750	40 182	40 023	40 051	40 088	39 960
Chi-Square	1 088	1 384	1 339	1 099	1 382	932	1 092	1 063	1 027	1 154
DF	7	10	9	9	14	10	12	12	12	17
Prob	0,0001	0,0001	0,0001	0,0001	0,0001	0,0001	0,0001	0,0001	0,0001	0,0001

1. À partir du taux de chômage par pays pour l'année de chaque enquête (source OCDE), cf. l'annexe 1 pour la construction des catégories.
B : chômage bas ; E : chômage élevé ; TE : chômage très élevé. ↓ : chômage en diminution ; → : chômage en stagnation ; ↑ : chômage en augmentation.
* : P < 0,05, ** : P < 0,01, *** : P < 0,001, n.s. : non significatif.

retrouve aussi en France, pays dans lequel de nombreuses initiatives politiques ont été prises dans le domaine de la lutte contre la pauvreté au cours des dernières années, notamment la mise en place du revenu minimum d'insertion en 1989, puis le vote de la loi contre les exclusions en 1998. Chacune de ces initiatives a été fortement approuvée par la population en général. Avant la mise en place du RMI par exemple, neuf Français sur dix se déclaraient favorables à cette orientation et les débats politiques se rejoignaient sur la nécessité de combler ainsi une dette de la nation française à l'égard des plus pauvres (Paugam, 1993 et 2003). Enfin, on observera que tous les pays du Sud, à l'exception de la Grèce, ont des coefficients positifs et significatifs, ce qui signifie que l'explication de la pauvreté par l'injustice y est nettement plus prégnante qu'en Grande-Bretagne. Enfin, lorsque les indicateurs de chômage sont ajoutés dans les modèles suivants, les tendances observées ne se modifient pas.

Ces indicateurs de chômage apportent, une fois encore, la confirmation de l'existence d'un effet conjoncturel sur l'explication de la pauvreté. Lorsque le chômage est élevé, la probabilité des personnes interrogées d'expliquer de la pauvreté par l'injustice augmente sensiblement et lorsque le chômage est faible, elle diminue également de façon significative. La tendance d'évolution du chômage au cours des quatre dernières années a une incidence comparable.

Par rapport à la modalité de référence « chômage en stagnation », le coefficient est positif et fortement significatif pour la modalité « chômage en augmentation » dans le modèle 9 (0,37) alors qu'il est non significatif dans le modèle 4.

L'effet combiné d'un chômage élevé ou très élevé et d'une augmentation du chômage dans les quatre dernières années sur l'explication de la pauvreté par l'injustice est positif et toujours significatif aussi bien dans le modèle 5 que dans le modèle 10.

*
* *

Cet article permet de conclure que les représentations de la pauvreté ne sont pas valables une fois pour toutes. Comme toutes les représentations sociales, elles ne sont pas figées. Elles varient à la fois selon les pays, c'est-à-dire selon les schèmes de perception politiques et cultu-

rels, et selon la conjoncture économique et sociale. La pauvreté est plus souvent perçue comme un état permanent et reproductible dans les pays du sud de l'Europe alors qu'elle apparaît davantage dans les pays du Nord comme une épreuve subie après une chute. La perception de la pauvreté comme un phénomène qui se reproduit varie également selon la période de l'enquête. Dans tous les pays, cette perception a décliné de 1976 à 1993 sous l'effet de la dégradation de l'emploi et a, au contraire, augmenté sensiblement de 1993 à 2001. Par ailleurs, il s'avère que l'explication de la pauvreté par la paresse est nettement plus répandue dans certains pays que dans d'autres, notamment en Grande-Bretagne. Mais il existe aussi, indépendamment du pays, un effet propre du chômage. Lorsque celui-ci augmente, la probabilité des personnes interrogées, toutes choses égales par ailleurs, de donner l'explication de la pauvreté par la paresse diminue sensiblement et lorsque le chômage diminue, la probabilité de donner cette explication augmente fortement. Tout se passe comme si la population prenait conscience, en période de crise et de pénurie d'emplois, que si les pauvres ne trouvent pas d'emploi ce n'est pas de leur faute.

Non seulement la conjoncture économique, et en particulier le développement du chômage, contribue à modifier le niveau de la pauvreté dans chaque société, mais les représentations sociales de ce phénomène se transforment également. Les formes caractéristiques et les causes perçues de la pauvreté évoluent d'une phase à l'autre de l'histoire des sociétés. Ces évolutions dans le temps n'éliminent pas toutefois les différences de perception nationale de ce phénomène. Chaque pays est confronté à des problèmes à la fois spécifiques et communs auxquels il tente de faire face avec ses propres moyens. Ainsi, les représentations sociales de la pauvreté sont déterminées à la fois par les mouvements économiques liés au marché de l'emploi et par le poids des institutions et des structures qui par leur inertie et leur autorité contribuent à entretenir de façon plus ou moins durable dans chaque nation « l'assiette mentale de la société ». Si cette dernière suppose une certaine stabilité, elle n'est pas non plus immuable.

On peut donc parler d'une élaboration à la fois structurelle et conjoncturelle de la pauvreté. Cette élaboration contribue à définir globalement dans chaque pays et à chaque époque le statut social des populations jugées pauvres puisque les modes de désignation qui les constituent et les formes d'intervention sociale dont

elles font l'objet traduisent les attentes collectives à leur égard. De même, les expériences vécues et les modes d'adaptation de ces populations à leur environnement social peuvent avoir un effet sur les attitudes que les différentes sociétés dans lesquelles elles vivent, et en particulier les institutions d'action sociale qui les prennent en charge, adoptent par rapport à elles. Ainsi, dans un pays donné, on pourra estimer, sur la base d'observations diverses, que les pauvres sont rendus passifs par l'assistance qu'ils reçoivent et prévoir en conséquence une réduction du montant de leurs allocations. Dans un autre, on conviendra qu'il est inutile de les aider davantage en raison du maintien des solidarités de proximité et des formes de résistance et d'organisation que les plus démunis ont appris depuis toujours à mettre en place pour survivre.

Dans un autre encore, on jugera au contraire nécessaire de maintenir, voire de renforcer, le système d'assistance tant que celui-ci aura pour fonction principale de permettre à la nation toute entière de croire à sa possibilité de résorber ainsi, au moins partiellement, une dette sociale à l'égard des pauvres. D'une façon plus générale, le groupe des personnes reconnues comme pauvres dans une société donnée sera plus ou moins bien pris en charge par des systèmes d'assistance et plus ou moins stigmatisé selon des facteurs structurels qui relèvent en grande partie de l'héritage institutionnel. Mais ces derniers n'empêchent pas l'effet de facteurs conjoncturels, ce qui permet de conclure également que la perception de la pauvreté est évolutive. □

BIBLIOGRAPHIE

Bourdieu P. (sous la direction de) (1993), *La misère du monde*, Seuil, Paris.

Caillot L. et Mette L. (2002), « Les représentations de l'opinion : la connaissance vécue est un déterminant majeur », dans *Les travaux de l'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale, Édition 2001-2002*, La Documentation française, Paris, pp. 121-150.

Castel R. (1995), *Les métamorphoses de la question sociale. Chronique du salariat*, Fayard, Paris.

Damon J. (2002), *La question SDF. Critique d'une action publique*, PUF, Paris, collection « Le lien social ».

Durkheim E. (1960), *Les formes élémentaires de la vie religieuse*, PUF, Paris, première édition 1912.

Evans M., Paugam S. et Prélis J. (1995), « Chunnel Vision: Poverty, Social Exclusion and the Debate on Social Welfare in France and Britain », London School of Economics, Sticerd, *discussion paper*, Welfare state programme/115.

Gallie D. et Paugam S. eds (2000), *Welfare Regimes and the Experience of Unemployment in Europe*, Oxford University Press, Oxford.

Gallie D. et Paugam S., avec la collaboration de Selz M. (2002), *Social Precarity and Social Inte-*

gration, Bruxelles, European Commission, Eurobarometer 56.1.

Gans H.J. (1972), « The Positive Functions of Poverty », *American Journal of Sociology*, vol. 78, n° 2, pp. 275-289.

Gans H.J. (1995), *The War against the Poor*, Basic Books, New York.

Geremek B. (1987), *La potence ou la pitié. L'Europe et les pauvres du Moyen-Âge à nos jours*, Gallimard, Paris (première édition en polonais : 1978).

Katz M.B. (1986), *In the Shadow of the Poorhouse. A Social History of Welfare in America*, Basic Books, New York.

Katz M.B. (1989), *The Undeserving Poor. From the War on Poverty to the War on Welfare*, Pantheon Books, New York.

Lollivier S. et Verger D. (1997), « Pauvreté d'existence, monétaire ou subjective sont distinctes », *Économie et Statistique*, numéro spécial *Mesurer la pauvreté aujourd'hui*, n° 308-309-310, pp. 113-141.

Mette C. et Ralle P. (2000), « L'opinion des ménages sur la pauvreté », dans *Les travaux de l'Observatoire national de la pauvreté et de*

l'exclusion sociale, Édition 2000, La Documentation française, Paris, pp. 179-201.

Moscovici S. (1982), « Des représentations collectives aux représentations sociales : éléments pour une histoire », dans D. Jodelet (éd.), *Les représentations sociales*, PUF, Paris.

Paugam S. (1991), *La disqualification sociale. Essai sur la nouvelle pauvreté*, PUF, Paris (réédition collection « Quadrige », 2000).

Paugam S. (1993), *La société française et ses pauvres. L'expérience du revenu minimum d'insertion*, PUF, Paris, collection « Recherches politiques » (réédition collection « Quadrige », 2002).

Paugam S. (2003), « The revenu minimum d'insertion (RMI) in France: The Limits of a Progressive Social Policy », in G. Standing (dir.) *Minimum Income Schemes in Europe*, International Labour Office, Genève, pp. 29-53.

Paugam S. (2005), *Les formes élémentaires de la pauvreté*, PUF, Paris, collection « Le lien social ».

Piven F.F. et Cloward A.C. (1993), *Regulating the Poor. The Functions of Public Welfare*, Vintage New York (1^{ère} édition 1971).

Polanyi K. (1983), *La grande transformation. Aux origines politiques et économiques de notre temps*, Gallimard, Paris (première édition en anglais, 1944).

Poverty 3 (1990), *The Perception of Poverty in Europe*, Brussels, European Commission, Directorate General for Employment, Industrial Relations and Social Affairs.

Riffault H. et Rabier J.J. (1977), *The Perception of Poverty in Europe*, European Commission, Bruxelles.

Rigaux N. (1994), *The Perception of Poverty and Social Exclusion in Europe 1994*, European Commission. Directorate General for Employment, Industrial Relations and Social Affairs, Bruxelles.

Rowntree B.S. (1902), *Poverty, a Study of Town Life*, Thomas Nelson and Sons, Londres.

Simmel G. (1908), « Zur Soziologie der Armut », *Soziologie*, Leipzig, Duncker et Humblot (*Les pauvres*, PUF, Paris, collection « Quadrige », 1998).

Schultheis F. (1996), « L'État et la société civile face à la pauvreté en Allemagne », dans Serge Paugam (éd.) *L'exclusion, l'état des savoirs*, La Découverte, Paris, pp. 428-437.

Van Oorschot W. et Halman L. (2000), « Blame or Fate, Individual or Social ? An International Comparison of Popular Explanations of Poverty », *European Societies*, vol. 2, n° 1, pp. 1-28.

Weber M. (1971), *Économie et société*, Plon, Paris (réédition Pocket, 1995).

Tableau A
Caractéristiques du chômage

Taux l'année de l'enquête	Tendance générale au cours des 4 dernières années	Catégorie
Bas (moins de 6 %)	En diminution En stagnation En augmentation	B ↓ B → B ↑
Élevé (de 6 à 10 %)	En diminution En stagnation En augmentation	E ↓ E → E ↑
Très élevé (plus de 10 %)	En diminution En stagnation En augmentation	TE ↓ TE → TE ↑

En augmentation : écart positif supérieur à 2 points entre les deux références.
En stagnation : moins de 2 points d'écart entre les deux références.
En régression : écart négatif supérieur à 2 points entre les deux références.

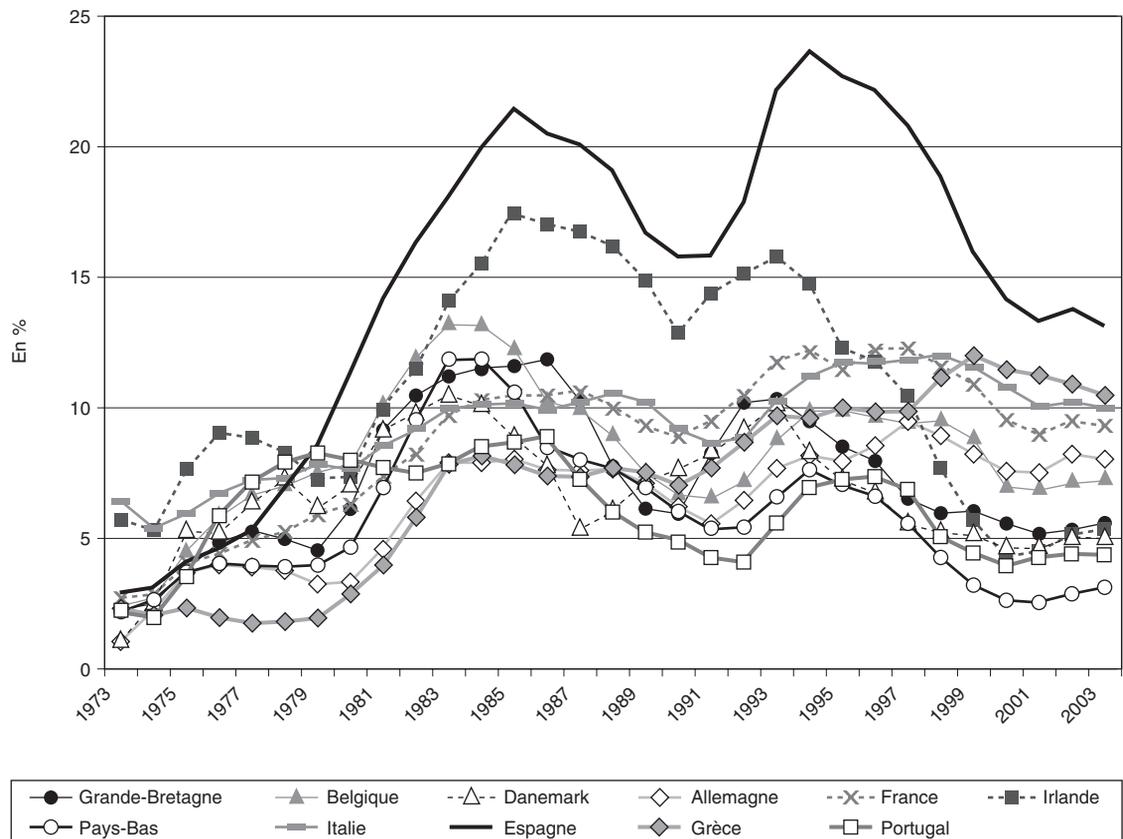
Source : tableau établi à partir des séries longues de l'OCDE (OECD, Economic Outlook).

Tableau B
Attribution des catégories par pays

	1976	1989	1993	2001
Belgique	B ↑	E ↓	E ↑	E ↓
Danemark	B ↑	E →	TE ↑	B →
Allemagne	B ↑	E →	E →	TE →
Grèce	-	E →	E ↑	TE →
Espagne	-	TE ↓	TE ↑	TE ↓
France	B →	E →	TE →	E ↓
Irlande	E ↑	TE →	TE ↑	B ↓
Italie	E →	TE →	TE →	E →
Pays-Bas	B →	E →	E →	B →
Portugal	-	B ↓	B →	B ↓
Royaume-Uni	B ↑	E ↓	TE ↑	B →

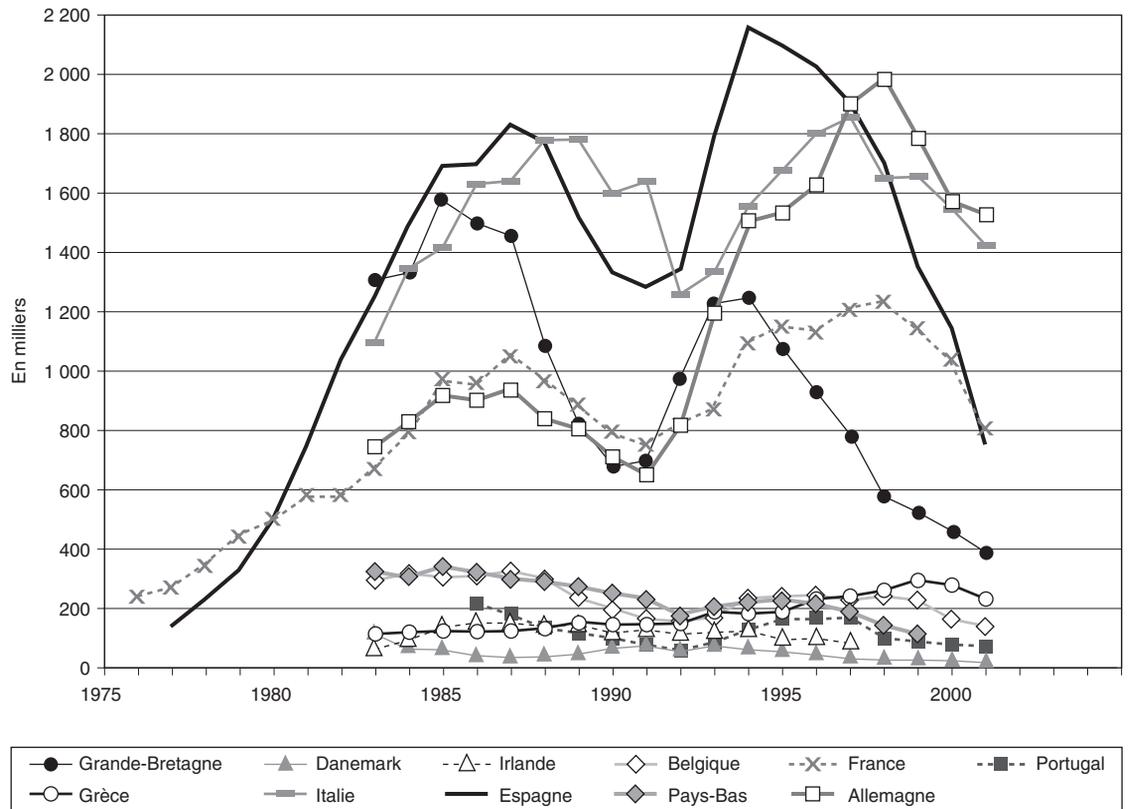
Source : tableau établi à partir des séries longues de l'OCDE (OECD, Economic Outlook).

Graphique A
Taux de chômage



Source : OCDE.

Graphique B
Evolution du nombre de chômeurs de longue durée (plus d'un an)



Source : OCDE.